

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1358>



A partir du 22 juin...

- Vie du collège - Les classes -

Date de mise en ligne : jeudi 18 juin 2020

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Suite à la réception ce matin du nouveau protocole sanitaire, nous sommes en mesure de vous donner des informations concernant la scolarité de votre enfant pour les deux semaines avant les congés :

– Lundi 22 et mardi 23/06, seuls les élèves déjà inscrits depuis la reprise du 08/06 seront accueillis (il s'agit de ceux qui étaient déjà présents cette semaine le lundi et le mardi). Ce temps-là sera utilisé pour remettre en ordre de marche les salles de classes.

– A partir du mercredi 24 juin :

Tous les élèves sont accueillis :

La scolarité est obligatoire, et sera prise en compte dans l'appréciation des bulletins du 3ème trimestre. En cas d'absence, merci de faire parvenir au collège un justificatif.

Les emplois du temps habituels sont remis en place, et consultables sur pronote. Les absences de professeurs et les modifications sont indiquées en temps réel.

Afin de permettre une bonne désinfection des salles de classe, les cours de 8 à 9h, et de 16 à 17h sont annulés.

Les consignes sanitaires sont les suivantes :

- Port du masque obligatoire dans les bâtiments (couloirs et salle de classe)
- Désinfection des mains toutes les deux heures.
- Utilisation de la même salle pour la même classe, pas de changement de place assise
- Demi-pension :

Les règles de sortie du collège sont remises en place, et un enfant demi-pensionnaire ne pourra pas sortir à midi, sauf autorisation de votre part (à noter sur le carnet ou par mail à la vie scolaire : [vie-scolaire.0690053h chez ac-lyon.fr](mailto:vie-scolaire.0690053h@ac-lyon.fr)).

Mais la cantine ne fonctionnera pas : votre enfant pourra déjeuner au collège avec un pique-nique fourni par vos soins. Aucune facturation de demi-pension ne sera effectuée après le 24 juin.

Pour toute question, merci de privilégier le courrier électronique du collège : [ce.0690053h chez ac-lyon.fr](mailto:ce.0690053h@ac-lyon.fr)

Nous vous remercions pour votre compréhension, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

L'équipe de direction du collège Dargent